



Avry-devant-Pont, le 28 octobre 2024

## Installation de sapins et de frayères artificielles dans le lac de la Gruyère Année 2024

### Installation des sapins

En mars 2024, nous avons constaté que la plupart des arbres installés en 2022 avaient perdu leurs aiguilles tandis que les sapins de 2023 les avaient en grande partie gardés et pouvaient dès lors servir pour une 2<sup>ème</sup> année.



Dès lors, nous avons décidé de rhabiller les dégarnis par de nouveaux sapins verts.

Le 20 avril 2024, les frères Eric et François Jaquet de Grandvillard ont complété 4 bouquets d'arbres à En Trémaules et 4 autres au Pavillon avec 28 nouveaux sapins. Ils ont été fixés avec des câbles sur les bases existantes. Le niveau du lac se trouvait à 667.50 msm. Les sapins ont été immergés au bout d'une quinzaine de jours et sont restés parfaitement en place. Leur présence n'a donné lieu à aucune remarque.



Plusieurs contrôles ont été effectués sur les sapins immergés et nous avons constaté qu'aucun poisson n'y avait frayé. En revanche, c'est le refuge préféré des perches et autres cyprinidés. De plus, lorsque les sapins étaient au sec durant l'hiver, nous avons constaté que beaucoup de moules s'y étaient agrippés.



## **Immersion des frayères artificielles**

Pour installer les frayères, nous avons appliqué le même procédé, celui-ci ayant fait ses preuves les années précédentes. Les emplacements ont tous été signalés par des panneaux didactiques sur la rive et des bouées interdisant la pêche au large.



Avec le soutien du Groupe E, la société de pêche de la Basse-Gruyère a pu faire l'acquisition d'une barge de travail qui nous a permis de transporter les frayères jusqu'aux endroits les plus propices du lac et surtout moins accessibles par les promeneurs.

Le 16 mars 2024, nous avons installé les frayères flottantes, soit :

- 7 vers le vieux pont immergé de la rte de Redon à Avry-devant-Pont (ancienne pisciculture)
- 7 dans le périmètre du radeau à sternes
- 7 dans le bras de la Serbache, côté Pont-la-Ville.

Le niveau du lac était de 665.34 msm et la température de 8°.

Le 20 avril 2024, 55 frayères plongeantes pour sandres ont été immergées, soit :

- 12 vers l'embouchure du ruisseau de Malessert, hauteur camping du Lac à Gumefens
- 12 au lieu-dit Le Tronc sur la commune d'Hauteville (en face du camping)
- 8 au lieu-dit En Trémaule à Gumefens, entre les bouquets d'arbres immergés
- 7 vers la rte du Villard à Vuippens (endroit communément appelé « Tête de chien »)
- 16 à proximité du rocher à Pont-la-Ville,

Le niveau du lac était de 666.25 msm et la température de 9°. Les bouées « Pêche interdite » ont été mises en place sur chaque site le 25 mai 2024. Dès l'ouverture de la pêche, nous avons à nouveau eu des remarques négatives de la part de certains pêcheurs.

## **Suivi et ajustement de la profondeur**

Les frayères flottantes ont été contrôlées 2 fois par semaine. Jusqu'à la fin avril, le lac était particulièrement agité et certains jours, nous avons dû renoncer à nous rendre sur les sites. Avec les grosses vagues, les frayères s'enchevêtraient facilement et, lorsque les flotteurs s'emmêlaient, les frayères se couchaient sur le flanc devenant ainsi inefficaces.

Dès la mise à l'eau des frayères flottantes, le niveau du lac est remonté de 1 m en 4 jours avant de rebaisser de 1,5 m pour atteindre son niveau le plus bas de l'année, soit 664.80 msm le 5 avril 2024. Le lac a entamé sa remontée comme l'année dernière, au début mai.

## **Colmatage et nettoyage**



Le colmatage concerne principalement les frayères flottantes et varie fortement selon l'emplacement, la nature du fond et l'exposition aux vents. Sur ces photos, nous constatons que l'encrassement des fibres synthétiques était plus important côté surface de l'eau. Les vagues soulèvent le limon qui se dépose en redescendant. En bougeant quelque peu les frayères, le limon s'en va. Cependant, lorsque les brèmes viennent frayer, le nettoyage est plus ardu en raison du dépôt du mucus qu'elles sécrètent. C'est pourquoi, nous avons retiré ces frayères à la fin mai.

Cette année, nous n'avons pas procédé à un nettoyage systématique des frayères flottantes mais les avons débarrassées du limon lors des ajustements nécessaires en raison du marnage.



Les frayères plongeantes sont moins soumises au dépôt de sédiment et ne subissent pas un véritable colmatage. Les sandres s'en débarrassent aisément avant de déposer leurs œufs.

Au lieu-dit Le Tronc à Hauteville, nous avons souvent dû dégager de gros troncs d'arbres amenés par le vent et qui risquaient de bloquer ou déplacer les frayères.

### Actes malveillants

Nous n'avons pas constaté d'actes malveillants avant l'ouverture de la pêche. Le message semble être passé chez les promeneurs mais il reste encore des pêcheurs mécontents. Vers l'embouchure du ruisseau de Malessert, 2 lignes ont été coupées. Les 4 frayères ont pu être récupérées grâce à un grappin.



Certains ne respectent pas l'interdiction de pêcher sur les frayères, principalement durant la semaine.

Il serait vraiment utile que des contrôles plus fréquents soient entrepris par le garde-pêche, surtout en début de saison. Le jour où la photo a été prise, c'est une patrouille de la police du lac qui est intervenue.

### Les frais

Les premiers œufs ont été observés le 9 avril 2024 (2023 : 20 avril) sur les frayères flottantes vers le radeau à sternes et une écrevisse a été récupérée sur une frayère dans le bras de la Serbache. L'eau était à 9°.



Nous avons aperçu les premiers œufs sur les frayères plongeantes le 25 avril 2024 (2023 : 14 mai) alors que la température de l'eau était à 10°. De nombreux sandres ont frayé au-delà de la mi-juin. Le 22 juin 2024, nous avons encore pu filmer des mâles surveillant leur progéniture. Nous avons également constaté que des brochets pêchés au début juin avaient encore des œufs.



Des œufs rouges ont été observés sur 3 frayères posées sur le fond à une profondeur de 2 à 3 m, soit 2 à En Trémaules et 1 vers la route du Villard à Vuippens.

Nous avons filmé ces frayères et n'avons pas aperçu de poissons aux alentours. Il semble que ces œufs aient éclos car après quelques jours, il n'y avait plus aucune trace.

### Caméra sous-marine

Deux membres de La Montagnettaz se sont particulièrement investis pour une surveillance régulière des frayères plongeantes. Un membre du club a fait l'acquisition d'une caméra rotative à 360° pour une observation sous-marine horizontale depuis la surface. De belles vidéos ont ainsi pu être réalisées et démontrer que le système fonctionne parfaitement. Nous avons aussi

pu confirmer que les œufs photographiés les années précédentes étaient effectivement des œufs de sandre.

Quelques images extraites des films :



Les surveillances avec la caméra ont principalement été effectuées sur les sites sous la responsabilité de La Montagnettaz, soit sur les frayères plongeantes vers le camping, Hauteville et Pont-la-Ville. Sur un total de 105 contrôles, effectués entre le 24 avril et le 18 juin 2024, 80% des frayères étaient surveillées par des sandres mâles. Quant aux frayères immergées à En Trémaule et vers la route du Villard à Vuippens, elles ont fait l'objet de 28 contrôles pour un taux d'occupation de 39%. Le meilleur site est indiscutablement celui d'Hauteville avec un taux de 94%.

Sur 4 frayères, nous avons eu la chance de surprendre un couple qui frayait. A 2 ou 3 reprises, nous avons filmé des perches et des brèmes qui mangeaient les œufs de sandre sur la frayère qui n'était plus surveillée par le mâle.

Nous avons remarqué 3 à 4 pontes successives sur certaines frayères plongeantes. Durant cette saison, toutes les frayères ont été efficaces à un moment ou l'autre.

Etant tout près de la surface, les frayères flottantes sont plus difficiles à filmer et il est quasi impossible de surprendre un poisson. Nous ne pouvons que photographier les œufs.

### **Retrait des frayères**

Les frayères flottantes ont été retirées le 25.05.2024. Le niveau du lac était à 671.40 msm et l'eau à une température de 16°. C'est le même jour que nous avons placé les bouées « Pêche interdite » pour les frayères plongeantes.

Quant aux frayères plongeantes et les bouées, elles ont été rangées sous la pluie le 22 juin 2024 alors que la température de l'eau était à 19° et le niveau du lac à 674 msm.

### **Enseignements 2024**

Grace aux conditions météorologiques favorables, la fraie 2024 a été la meilleure depuis le début du projet en 2021, surtout en ce qui concerne les frayères plongeantes. Le lac était très agité en mars et au début avril, il a été très laborieux de maintenir les frayères flottantes en place. Un endroit moins exposé aux vents devra être trouvé pour l'année prochaine.

L'utilisation des caméras sous-marines nous permet aussi de surveiller le comportement des sandres. Les poissons ne sont pas apeurés par l'objectif. Si nous retirons lentement la frayère vers la rive lorsque le lac remonte, le mâle suit ou revient immédiatement.

Bien que les poissons ne pondent pas leurs œufs sur les sapins immergés, nous sommes convaincus de l'utilité de l'installation de ces arbres qui servent surtout de caches aux jeunes poissons.



En 2024, 36 hommes des sociétés de pêche de la Basse-Gruyère et de la Montagnettaz ont investi ensemble environ 450 heures de travail pour la préparation et la réparation du matériel, l'installation, le suivi, le contrôle vidéo, le nettoyage et le rangement des frayères. Nous avons effectué 125 heures de déplacement en bateau.

Motivée, toute l'équipe « Lucioperca » se réjouit de reconduire l'opération l'année prochaine.

Société de pêche de la Basse Gruyère

Marius Rime, président

Annexes :

- Document « 2024 Emplacements des frayères »